



LETTRE N°10

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

DÉCEMBRE 2018



## COMMENT ALLONS-NOUS VIVRE DEMAIN ?

**Depuis plusieurs années nous nous sommes adaptés aux nombreuses réformes territoriales engagées par l'Etat. Celles-ci ont modifié la répartition des compétences au sein des différentes collectivités et ont dessiné de nouveaux périmètres.**

C'est pourquoi, au moment de la dissolution du Pays Sologne Val Sud, je souhaite remercier ici sincèrement Bertrand Hauchecorne, Président du Pays Sologne Val Sud, qui a contribué activement au développement de notre territoire dans un esprit d'écoute et de cohésion, et m'a transmis le dossier du SCOT.

Nous devons maintenant nous atteler au développement de notre territoire pour les 20 ans qui viennent.

### Comment allons-nous vivre demain ?

C'est tout l'enjeu de notre futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) dont la stratégie poli-

tique et les objectifs sont présentés en pages 4 et 5, et que nous avons partagés lors d'une réunion publique au mois d'octobre dernier.

Ce document d'urbanisme majeur qui s'imposera à nos documents communaux et intercommunaux, concerne tous les habitants et devra être finalisé à la fin 2019.

Bénéficiant d'une situation privilégiée entre la Sologne et la Métropole d'Orléans, notre Communauté de communes des Portes de Sologne dispose d'atouts incontestables qui doivent nous permettre de maintenir notre dynamisme et surtout notre qualité de vie.

Nous organiserons une nouvelle réunion publique au printemps prochain pour vous présenter les résultats des travaux en cours et échanger à nouveau avec vous sur les différents choix opérés.

Je vous invite d'ici là à nous faire part de vos remarques.

Nous ne réussirons qu'ensemble, c'est pourquoi je souhaite fédérer toutes les énergies : élus, associations, syndicats et organismes professionnels, agriculteurs, habitants, afin d'optimiser la concertation avant l'approbation finale de notre SCoT.

C'est notre avenir que nous dessinons ensemble !



Complexe Aquatique / Budget p. 2

- \* Le CUBE : fréquentation satisfaisante et projets à venir
- \* Budget 2018



Développement p.3

- \* Forum de l'emploi des portes de Sologne (CILS)
- \* Actions en faveur du tourisme



Notre territoire p. 4 / 5

- \* SCoT : un projet pour les 20 ans à venir
- \* Zoom sur ... Le PADD



Economie p. 6

- \* L'activité économique des Portes de Sologne se porte bien !
- \* Implantations d'entreprises : où en sommes-nous ?



Services p. 7

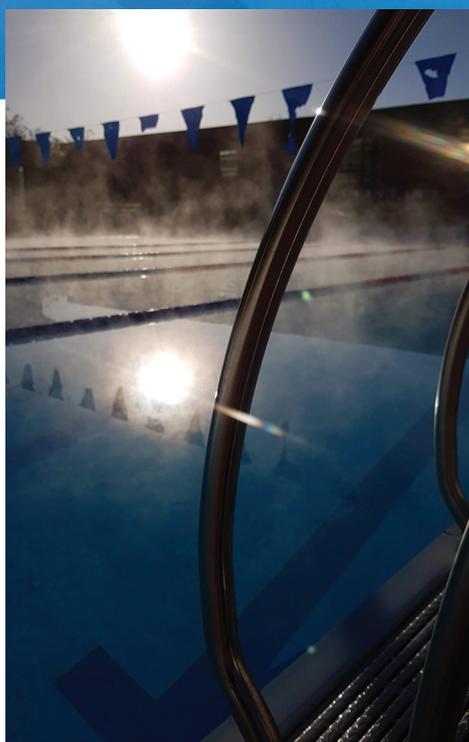
- \* Pôle petite enfance
- \* Service de Portage de repas à domicile
- \* Le Point Cyb



Notre territoire p. 8

- \* Interview de Bertrand Hauchecorne

# LE CUBE : FRÉQUENTATION SATISFAISANTE ET PROJETS À VENIR



**La rentrée de septembre a été l'occasion d'améliorer l'organisation en proposant un format de cours à 45 minutes, la nouvelle activité Aquapalm' ou encore le lancement de l'école de natation intercommunale.**

Les scolaires ont aussi retrouvé les bassins. Ecoliers et collégiens fréquentent assidument le CUBE. L'année 2018 a enregistré le passage de plus de 5 000 enfants venus s'exercer ou approfondir les activités aquatiques.

Pendant les vacances de la Toussaint, une programmation innovante a donné à chacun l'occasion de pratiquer, de découvrir et surtout de profiter des bienfaits du bassin nordique. Des stages de perfectionnement en natation pour tous, des stages de Fitness, le dispositif «j'apprends à nager» ou enfin l'accueil des centres de loisirs ont rythmé cette période très agréable.

Le Cube se prépare à passer l'hiver et s'offrira un toilettage complet en décembre pendant les fêtes, à l'occasion de la vidange annuelle. Le 20 mars prochain, le CUBE fêtera son anniversaire. Gageons que d'ici là, l'équipement aura accueilli son 50 000<sup>ème</sup> visiteur. Un passage qui ne laissera pas l'équipe indifférente.

Retrouvez toutes les animations proposées par cet équipement sur [www.lecube-lafertesaintaubin.fr](http://www.lecube-lafertesaintaubin.fr) et la page Facebook : [www.facebook.com/LeCUBE.Complexe/?ref=bookmarks](https://www.facebook.com/LeCUBE.Complexe/?ref=bookmarks)

## BUDGET 2018

**Le budget de la communauté de communes pour 2018 a été construit avec pour objectif de dégager un maximum de capacités d'investissement, sans réduire les services à la population et sans augmenter les impôts locaux. Grâce à cette gestion pragmatique nous avons pu mobiliser 1 370 000 € de la section de fonctionnement pour autofinancer nos investissements, auxquels s'ajoutent les subventions que nous**

**avons su obtenir. Notre niveau d'investissement a ainsi été fixé à plus d'1,9 millions d'euros.**

Cette somme a essentiellement été consacrée au paiement des travaux de réhabilitation de notre complexe aquatique, Le Cube. Le montant des travaux s'élève en effet à environ 1 800 000 €, et nous percevons 955 000 € de subventions et remboursements divers. Les résultats sont là en ce qui concerne la fréquentation puisque nous devrions atteindre près de 300 000 € de recettes sur à peine 10 mois d'ouverture cette année.

Nous pouvons ainsi désormais penser à l'avenir et au développement d'autres compétences sur notre territoire. C'est ainsi qu'en 2018, conformément aux orientations budgétaires, nous avons d'ores et déjà lancé l'élaboration d'un Schéma de Cohérence territoriale (voir pages 4-5), ainsi qu'une étude sur l'opportunité de transférer les compétences eau et assainissement.

Le budget 2019 permettra de renforcer encore nos ambitions.



# FORUM DE L'EMPLOI DES PORTES DE SOLOGNE

Le 18 septembre dernier, le CILS emploi (association de proximité pour les demandeurs d'emploi) a organisé, en partenariat avec Pôle Emploi, la mission locale, Partenaire et l'école de la 2<sup>ème</sup> chance ; notre 2<sup>ème</sup> forum annuel au sein de l'espace Madeleine Sologne de la Ferté Saint-Aubin.

affichaient plus de 500 offres d'emplois et 1100 personnes en recherche d'emploi. Les participants ont exprimé leur satisfaction. Un grand nombre de CV a été retenu. Il a été décidé, devant un bilan qui s'annonce positif pour les entreprises comme pour les demandeurs d'emploi, de reconduire cette formule l'année prochaine le 24 septembre 2019.

Ce forum, qui de l'avis de tous a remporté un indéniable succès, a permis de réunir pour sa deuxième édition une soixantaine d'entreprises qui

Contact CILS emploi Virginie Mardelle  
02 38 64 80 40

## ACTIONS EN FAVEUR DU TOURISME

En lien avec l'office de tourisme intercommunal, la communauté de communes accélère ses actions en faveur du tourisme.

**1. L'objectif est de mieux faire connaître et identifier la Sologne au niveau national** et en dehors des frontières, et ainsi valoriser notre offre touristique. Un logo a d'ores et déjà été conçu et commence à être diffusé. La promotion de cette marque se fait en partenariat avec 3 autres communautés de communes grâce au recrutement d'un coordonnateur et à la mise en place d'un plan de communication et de marketing (dès 2019).



ristiques. Une fois référencés les établissements touristiques bénéficient d'une forte visibilité grâce aux partenaires diffuseurs.

**3. La mise en place d'une taxe de séjour** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette taxe, qui couvre déjà près de 80 % du territoire national, sera perçue auprès de toute personne qui séjourne temporairement sur le territoire de la communauté de communes, en passant la nuit dans un hébergement marchand classé ou non classé. Les taux ont été fixés au regard de ceux qui existent autour de notre territoire. Les recettes sont affectées, en fonction du montant perçu, à des actions en faveur du tourisme, comme celles citées ci-dessus, mais aussi à des études et investissements en faveur de l'attractivité touristique du territoire (itinéraires de randonnées, signalétique et équipements).



**2. De nouveaux outils de communication** avec un nouveau site Internet pour l'office (<http://www.tourisme-en-sologne.fr>), et le développement de TOURINSOFT. C'est le nom de la base de données qui regroupe l'ensemble de l'offre touristique de la région Centre Val de Loire : hôtels, campings, hébergements locatifs, hébergements collectifs, restaurants, artisanat,

produits du terroir, caves, sites à visiter, activités sportives et de loisirs, fêtes et manifestations, visites pédagogiques, les organismes de tourisme...

C'est un outil de gestion partagée de l'information qui est mutualisé entre les départements, la région Centre Val de Loire, et désormais notre Office de Tourisme qui finalise son déploiement pour la fin de l'année. TOURINSOFT permet la centralisation des données et évite les envois multiples de questionnaires aux prestataires tou-

Office de tourisme Marie-Laure Tournay  
02 38 64 67 93

# UN PROJET À 20 ANS POUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

Suite aux différentes réformes territoriales, le territoire de la CCPS a hérité d'une démarche initiée à l'échelle du Pays. Parce que nous avons de fortes interactions avec nos voisins Loirétains nous avons souhaité poursuivre la démarche commune lancée avec les porteurs des deux SCoT voisins (PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et PETR Loire Beauce) ainsi qu'avec la Métropole : c'est à dire l'interSCoT.

Ce travail a permis d'harmoniser les enjeux et les objectifs et de partager une certaine vision de l'avenir au travers de plusieurs études comme par exemple l'étude « Mobilités Déplacements ».

## 2 ANS D'ELABORATION ET DE CONCERTATION

Lancé en janvier 2018, le SCoT a repris en partie les éléments du travail débuté par le Pays Sologne Val Sud en 2013 et les a affinés pour s'adapter à notre territoire en suivant le calendrier ci-dessous :

**Au premier semestre 2018**, le travail s'est axé sur le diagnostic territorial, c'est-à-dire la connaissance du territoire, ses atouts, ses faiblesses, son dynamisme et son fonctionnement. Il a permis de dégager et hiérarchiser les enjeux pour l'avenir de la CCPS.

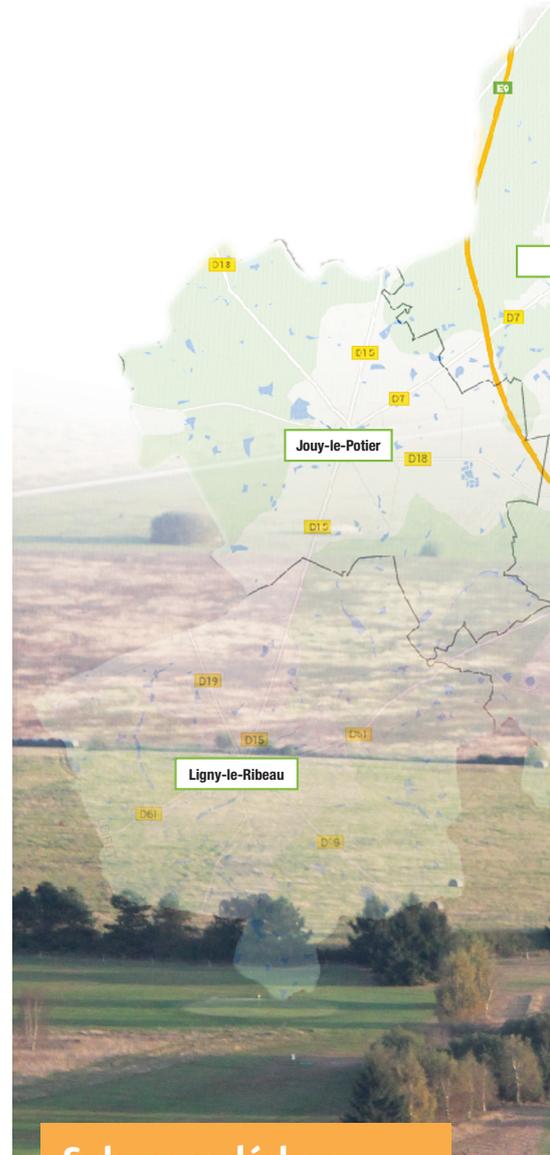
**En mai 2018** : des ateliers thématiques (habitat, économie/commerces et identité territoriale) ont réuni élus, associations de riverains, représentants de divers organismes (GERFA, CILS, CAUE...) et de professionnels (Syndicat des

Forestiers Privés du Loiret, agriculteurs...). Ce temps d'échange sur la base du diagnostic a permis l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui exprime et développe les objectifs stratégiques et politiques retenus pour les 15 à 20 prochaines années. Il répond à la question : « *Que va-t-on faire ?* »

**Le 2 octobre 2018**, s'est tenue la première réunion publique sur le SCoT. Une centaine de personnes venues des communes de la CCPS se sont déplacées pour échanger sur le PADD et ses enjeux.

**Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018** : Une exposition itinérante reprenant les grands thèmes du PADD est mise à la disposition du public dans les mairies de l'Intercommunalité. Elle permet de partager avec les citoyens l'avancée du projet.

**Le 16 novembre 2018** : des ateliers thématiques ont réuni de nouveau les personnes publiques associées pour travailler sur l'élaboration d'un **Document d'Orientation et d'Objectifs** (DOO) qui correspond au règlement du SCoT.



Se loger, se déplacer,  
travailler, consommer...  
Qu'allons-nous décider  
pour demain ?

Il traduit les choix fait dans le PADD. Il répond à la question : « *Comment allons-nous le faire ?* »

**L'année 2019** sera le temps de l'enquête publique. Il est nécessaire que chacun puisse prendre connaissance des différents documents et s'exprime par l'un des moyens mis à disposition. Le SCoT est un document fondamental qui doit permettre d'organiser le développement du territoire de manière cohérente, pour les 15 à 20 ans à venir. Il doit aboutir à un équilibre entre la stabilité et le développement maîtrisé tout en laissant à chaque commune la marge de manœuvre nécessaire à l'épanouissement de ses spécificités.





# ZOOM SUR ...

## LE DIAGNOSTIC

### TERRITORIAL ET ENVIRONNEMENTAL

**Avec ses 15.300 habitants, le territoire de la CCPS se caractérise par une densité de 37 habitants par km<sup>2</sup>. C'est un territoire dynamique tant en termes de population (+ 0,62 % d'habitants entre 1999 et 2014), que de logements (59 nouveaux logements en moyenne par an depuis 2004) ou d'emplois (4.200 emplois sur le territoire et + 0,4 % d'emplois depuis 2009).**

La population utilise majoritairement la voiture pour ses déplacements domicile – travail (68 % des trajets se font en voiture).

Le territoire dispose d'atouts économiques significatifs : 7 zones d'activités, des commerces de proximité et 120 hectares aménagés pour l'accueil d'entreprises, mais laisse aussi une large part aux espaces naturels et protégés.

Si chaque année la CCPS consomme 12,9 hectares sur les espaces naturels pour se développer, 3.000 hectares sont aujourd'hui dédiés à l'agriculture et près de 25.000 à la forêt (58% de la superficie du territoire).

## LE PADD

Fort de ce diagnostic, le PADD s'articule autour de 6 thèmes :

- 1 Poursuivre l'accueil de populations nouvelles** : pour conserver le dynamisme territorial et ainsi aboutir à une population de 18.500 habitants d'ici à 2040. Cet objectif se traduira par le développement de logements diversifiés (locatif, accession à la propriété) et adaptés à chacun (séniors, jeunes, handicapés, jeunes ménages).
- 2 Se donner des objectifs ambitieux de développement économique et touristique** : en renforçant et diversifiant les espaces économiques et l'offre de commerces et de services et en valorisant les atouts touristiques.
- 3 Proposer une mobilité durable** : en renforçant l'offre en transports collectifs (fermé et autocars) et en favorisant la multi-modalité et le covoiturage.
- 4 Poursuivre la transition énergétique et écologique** : pour protéger la ressource en eau (qualité des cours d'eau et eau potable), valoriser et optimiser les ressources environnementales locales (déchets, potentiel énergétique) et tendre vers un éco-territoire.
- 5 Promouvoir le territoire** : en mettant en valeur l'identité du patrimoine naturel et bâti en limitant l'étalement urbain et en valorisant les entrées de ville, en prenant en compte et en réduisant les risques et nuisances, en développant et valorisant les projets à forte valeur ajoutée en matière environnementale et d'économie d'énergie et en recherchant une qualité environnementale des espaces urbains.
- 6 Maîtriser l'urbanisme** pour des espaces de qualité : respect des formes urbaines et architecturales et du patrimoine et insertion réfléchie de l'urbanisation dans les paysages.

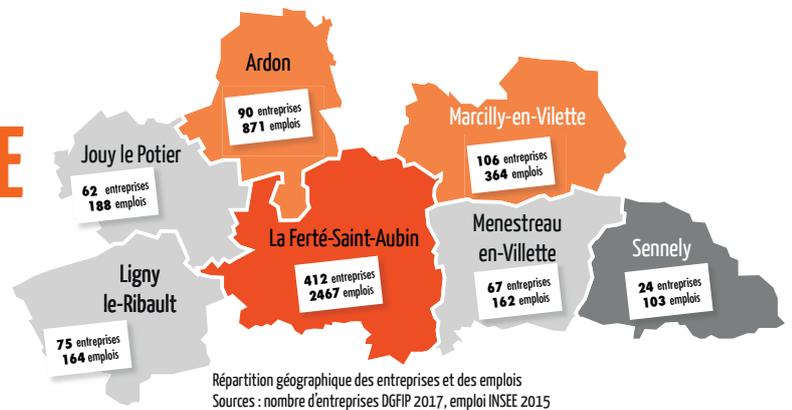
Les documents relatifs au SCoT sont en visualisation sur le site de la communauté de communes à l'adresse

<http://www.cc-lafertesaintaubin.fr>

**Pendant toute la durée de l'élaboration du SCoT, vous pouvez faire part de vos remarques :**

- sur le registre présent dans chaque mairie
- sur le registre situé dans les locaux de la CCPS (Centre Technique Municipal), au 12 allée de la Chavannerie à La Ferté Saint-Aubin.
- par courrier adressé au Président, CCPS, place de Gaulle à La Ferté Saint-Aubin,
- ou par courriel à l'adresse **3CLFSA@laferte.org**

# L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES PORTES DE SOLOGNE SE PORTE BIEN !



**Notre territoire peut se féliciter du dynamisme de ses entreprises. La diversité des secteurs représentés est une réalité sur toutes nos communes. Certains de nos établissements sont de vraies pépites dans leur métier et globalement, l'économie connaît une croissance régulière.**

Au sens fiscal et selon les données de la direction générale des finances publiques, 836 entreprises sont implantées sur notre territoire. Selon l'INSEE, ces entreprises génèrent 4 319 emplois.

Géographiquement, ces entreprises sont réparties de manière équilibrée sur l'intégralité du territoire. Toutes nos communes accueillent des entreprises et chacune agit activement pour que les commerces de proximité restent présents dans les centres bourgs.

La pluralité des métiers présents sur le territoire est elle aussi garante de stabilité et de dynamisme. Le commerce, l'artisanat et les professions

libérales constituent le squelette de notre économie. Mais industriels, professionnels du tourisme et du monde médical sont eux aussi présents sur le territoire.

N'oublions pas que parallèlement aux artisans commerçants, l'essentiel de l'emploi reste concentré dans les entreprises à caractère industriel implantées au sein des zones d'activités.

Pour inscrire cette dynamique dans la durée et assurer les conditions nécessaires au maintien de l'équilibre géographique des entreprises sur le territoire ; la Communauté de Communes se fait accompagner dans l'élaboration d'un schéma de développement économique. Il permettra de nous doter des structures nécessaires pour accueillir les jeunes entreprises, et de répartir géographiquement les créations ou extensions de Zone d'Activités à prévoir sur le territoire.

## IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

**Les signes sont encourageants. Des implantations d'entreprises se sont concrétisées sur des terrains cédés les années précédentes.**

Ainsi, **Emmanuel MARCUEYZ**, gérant de l'entreprise **Sologn'Agri** spécialisé dans le service d'aménagement paysager, a achevé la construction de son bâtiment route de Ligny à La Ferté Saint-Aubin. Il exerce un début d'activité prometteur.

L'entreprise de travaux d'étanchéification **3 MDV**, qui s'était portée acquéreur d'une

parcelle dans la zone de la Chavannerie II a également achevée son bâtiment. Vous pouvez donc la retrouver maintenant rue des érables à la Ferté Saint-Aubin. Ils seront c'est certain le moteur de nouvelles implantations.

Nous verrons prochainement se réaliser l'implantation de l'entreprise **SCBL** précédemment locataire sur la commune de Dry. Souhaitons-lui dès à présent la bienvenue.

Souignons également que notre collectivité soutien l'extension de l'entreprise Panibois, implantée sur la zone de Marcilly-en-Vilette et spécialiste du moule de cuisson en bois. Elle porte un gros projet d'investissement pour développer son site que nous accompagnons par le versement d'une aide financière significative.



Contact développement économique  
Diane Hornain 02 38 64 61 36



## PÔLE PETITE ENFANCE

Les accueils-jeux des **Relais Assistants Maternels** ont repris en septembre sur l'ensemble de nos communes. Un planning d'activités diverses telles que baby-gym, contes, jeux sensoriels ou moteurs, découverte de la nature, est proposé chaque mois. Une nouveauté jusqu'en décembre avec des séances d'éveil musical, animées par une musicienne, et qui se clôturera par un temps festif à Noël. Des temps d'échanges et de réflexion sont également proposés aux familles et aux professionnels autour des thèmes de la petite enfance. Animés par Elisabeth Homassel à la Ferté Saint-Aubin et par Caroline Jamin pour le RAM itinérant, ces accueils sont devenus de vrais lieux ressource pour les enfants et pour les adultes.

CONTACTS :

**Caroline Jamin**

**02 38 61 76 11 / 07 87 91 22 29**

**Elisabeth Homassel**

**02 38 64 64 80 / 06 20 68 64**



# Ansamble

Restauration et services au plus près des territoires

## SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

### DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE :

**Vous habitez une des communes de la Communauté de Communes des Portes de Sologne, vous avez plus de 70 ans ou êtes en difficulté pour confectionner vos repas ?**

- Notre service de portage de repas est adaptable, souple et réactif.
- Nous nous efforçons de répondre à vos besoins quelle que soit votre situation.
- Possibilité de vous restaurer 7J/7, livraison quotidienne en semaine, sans engagement de durée,
- Libre choix de la fréquence des repas commandés, chaque semaine.  
Tarif 2018 du repas : 6,40 €.

L'entreprise Ansamble est chargée de la conception et de la livraison des repas. Elle s'est engagée à intégrer 5 produits bio par semaine dans la composition des menus. Les plats sont cuisinés par des salariés en intégrant des personnes en difficulté et en associant l'Esat les ateliers du grain d'or à Contres.

**Pour tout renseignement sur ce service, rapprochez-vous de la commune de résidence du bénéficiaire ou contactez le centre social 02 38 64 61 36**

## LE POINT CYB, ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE, VOUS PROPOSE DES ATELIERS INFORMATIQUE

pour vous perfectionner sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Ces ateliers ont lieu sur l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes des Portes de Sologne.

Pour participer aux ateliers contactez l'animateur à la Maison des Jeunes de La Courtille

Une enquête réalisée sur la fréquentation du point cyb a permis de faire évoluer les contenus des ateliers pour être au plus près des souhaits des utilisateurs.

**Rémi Pinto 02 38 76 53 00**





## UN SERVICE SUPPLÉMENTAIRE

### POUR LES HABITANTS DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis juin dernier, une Maison de Service Au Public (MSAP) s'est installée dans les locaux du bureau de poste de La Ferté Saint-Aubin.

#### Qu'est-ce que c'est ?

Un lieu mis gratuitement à disposition du public pour réaliser des démarches administratives auprès des organismes publics. Vous pouvez entrer en relation avec pôle emploi, la CAF, la CPAM, la MSA, la CAR-SAT ou encore la Préfecture pour effectuer toutes les démarches.

#### Comment ça marche ?

Un ordinateur avec accès internet ainsi qu'une imprimante scanner sont disponibles. Un agent d'accueil formé vous accompagne au besoin et intervient auprès de l'organisme concerné en cas de difficulté.

Cet espace est disponible pendant les horaires d'ouverture de votre bureau de poste. N'hésitez pas à l'utiliser par exemple pour demander une attestation auprès d'un de ces organismes et l'imprimer facilement.

#### Horaires d'ouverture

Lundi		14h - 17h
Mardi	09h - 12h	14h - 17h
Mercredi	09h - 12h	14h - 17h
Jeudi	09h - 12h	14h - 17h
Vendredi	09h - 12h	14h - 17h
Samedi	09h - 12h	
Dimanche	Fermé	



## INTERVIEW DE BERTRAND HAUCHECORNE,

PRÉSIDENT DU PAYS SOLOGNE VAL SUD DEPUIS 2014

### 1) Le Pays Sologne Val Sud, c'est vraiment fini ?

*En effet, cette structure intercommunale cessera son activité à la fin de l'année 2018 suite à la restructuration des communautés de communes rendue nécessaire par la loi. Pourtant l'activité de ce syndicat s'est révélée très positive dans des domaines variés.*

*Les études de prospectives, dans le domaine économique, touristique, architectural ou environnemental, ainsi que notre agenda 21 resteront utiles aux élus de nos territoires pour guider leur politique au service des citoyens. La CCPS devra porter désormais d'autres travaux comme le contrat local de santé et l'attribution des crédits européens Leader.*

### 2) La Communauté de Communes des Portes de Sologne hérite du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) signé en 2016 avec la Région, qu'en pensez-vous ?

*Les quatre contrats successifs avec la Région ont apporté des aides substantielles à nos 29 communes et à leurs Intercommunalités ; le complexe aquatique basé à la Ferté St Aubin en est un exemple mais on pourrait citer de multiples équi-*

*pements dans chaque commune. Ces contrats ont aidé les collectivités mais aussi les agriculteurs à s'inscrire dans la transition écologique.*

*Deux ans et demi après sa signature, ce dernier contrat a déjà rempli de nombreux objectifs. L'enveloppe restante (environ 2,8 millions d'euros) est entièrement dévolue aux communes des Portes de Sologne qui, j'en suis certain, sauront en profiter pleinement.*

### 3) La compétence du SCOT initiée par le PSVS a été transférée à la CCPS : est-ce une chance pour notre territoire ?

*Dans l'esprit, les territoires de SCOT correspondent à des périmètres plus vastes. L'élaboration par la CCPS de son propre SCOT ne sera une chance que si les élus comprennent l'importance de réfléchir aussi aux liens avec les territoires voisins. Les Portes de Sologne participent au développement de l'aire urbaine d'Orléans comme l'a montré l'étude de mobilité réalisée dans le cadre de l'Interscot avec la Métropole d'Orléans. C'est un territoire plein de potentialités et je suis certain qu'il saura choisir ses partenaires pour poursuivre son développement de manière harmonieuse.*

Le Pays a fédéré les acteurs locaux pendant 40 ans autour d'un projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire. Il a constitué un niveau privilégié de partenariat et de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux publics et privés qui oeuvrent au développement du territoire. Nous remercions Bertrand Hauchecorne pour le dynamisme dont il a su faire preuve tout au long de son mandat.